

DEVIS

Valable 3 mois à compter de la date d'établissement

Codes formation :

RNCP : 36836

CPF : 239669

Codes établissement :

Déclaration Activité : 11 75 014 72 75

Nom et prénom

CAFERUIS

Objectifs de la formation

Valider les 4 blocs de compétence :

Bloc 1 : Piloter l'activité d'une unité d'intervention sociale

Bloc 2 : Manager et gérer les ressources humaines d'une unité d'intervention sociale
Bloc 3 : Gérer les volets administratif, logistique et budgétaire d'une unité d'intervention sociale

Bloc 4 : Contribuer au projet d'établissement ou de service

Dates de formation

Du 13 octobre 2025 au 31 mars 2027

Durée

820 heures dont 400 h théoriques et 420 h de formation pratique (le parcours de formation pratique peut être individualisé selon la situation professionnelle du candidat)

Lieu de formation

13 boulevard de l'Hautil - 95000 CERGY ou à défaut tout autre lieu conventionné par l'epss à cet effet

Nombre de participants

De 15 à 40 personnes

Coût de la formation

	2025	2026	2027	Total
Montant	1 630,00 €	5 120,00 €	570,00 €	7 320,00 €

Exonération de TVA

Cergy, le :

ECOLE PRATIQUE DE SERVICE SOCIAL
Étbs composante de CY Cergy Paris Université
13 bd de l'Hautil 95092 CERGY-PONTOISE CEDEX
+ 33 (0)1 30 75 62 96
N° Siret : 784 281 065 00036 - Association Loi 1901
N° déclaration d'activité 11 75 014 72 75

Catherine BERTHOLET
Responsable Administrative et Financière

Les conditions générales de vente sont téléchargeables sur notre site.

École pratique de service social

Établissement composante de CY Cergy Paris Université

Paris • Siège social • 139 bd du Montparnasse 75006 Paris - France / + 33 (0)1 42 79 50 20 / Siret 784 281 065 00010

Entrée du public • 92 rue Notre-Dame des Champs 75006 Paris

Cergy • 13 bd de l'Hautil 95092 Cergy-Pontoise cedex - France / + 33 (0)1 30 75 62 96 / Siret 784 281 065 00036 - www.epss.fr / epss@epss.fr

Association loi 1901. N° déclaration d'activité 11 75 014 72 75 - Code APE 8542 Z

FORMATION DU CAFERUIS / MASTER 1 E.P.D.I.S

CALENDRIER PREVISIONNEL DU DOUBLE CURSUS

A titre indicatif

Promotion 2026

Octobre 2024 – Juin 2026

Calendrier provisoire, sous réserve de modifications

1^{er} semestre : d'octobre 2024 à janvier 2025 (16 jours de formation soit 112 heures)

Octobre	Novembre	Décembre	Janvier
4 jours	4 jours	4 jours	4 jours
Du 14 au 17	Du 12 au 15	Du 9 au 12	Du 13 au 16

Périodes ou dates importantes à retenir :

- **Entre décembre 2024 et avril 2025**
 - 1^{ère} période de formation pratique, de 3 à 6 semaines (suivant les allègements)

2^{ème} semestre : de février à juin 2025 (21 jours de formation soit 147h + 3h de guidance)

Février	Mars	Avril	Mai	Juin
4 jours	4 jours	4 jours	4 jours	5 jours
Du 10 au 13	Du 10 au 13	Du 7 au 10	Du 12 au 15	Du 2 au 5 + 27

Périodes ou dates importantes à retenir :

- **Lundi 20 mai 2025**
 - Epreuve de certification à l'EPSS (2^{ème} session le 10 juin 2025)
- **Jeudi 26 juin 2025**
 - Epreuve de certification à l'EPSS (2^{ème} session le 10 octobre 2025)

3^{ème} semestre : de septembre 2025 à janvier 2026 (18 jours de formation soit 126h + 5h de guidance)

Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier
3 jours	4 jours	4 jours	4 jours	3 jours *
Du 8 au 10	Du 6 au 9	Du 4 au 7	Du 8 au 11	Du 7 au 9

Périodes ou dates importantes à retenir :

* + une présence d'une heure pour jury blanc le 23 janvier

- **Entre septembre et décembre 2025**
 - 2^{nde} période de formation pratique, entre 3 et 6 semaines (suivant les allègements de formation)
- **Lundi 12 janvier 2026**
 - Epreuve de certification à l'EPSS (2^{ème} session le 28 janvier 2026)

4^{ème} semestre : de février à juin 2026 (1 jour de formation soit 7h + module Master 1 de 33h)

Février	Mars
½ journée	½ journée
Le 12	Le 10

Périodes ou dates importantes à retenir :

- **Courant mars 2026** (à définir par la DRIEETS)
 - Epreuve de certification – Soutenance du mémoire - à la DRIEETS, Paris.

➤ De mars à juin 2026 / MASTER 1 E.P.D.I.S.

- Module spécifique de 33 heures à l'epss + soutenance finale à Gennevilliers.
Calendrier communiqué en cours de formation